

Produit: **BROSIA MULTI C 000/00** 

Code: H2322 Version: 1.3 Révision: le 04-Mars-2022

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial ou

**BROSIA MULTI C 000/00** 

désignation du mélange

Numéro

d'enregistrement

Aucun(e)(s). **Synonymes** H2322 Code de produit

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées** Graisse lubrifiante Utilisations déconseillées Donnée inconnue.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** 

Nom de la societe **HAFA France** 

ZI - Allée Clotaire 1er Adresse

**BP 243** 

**76197 YVETOT** 

FR

**Division** Service Qualité HAFA

Téléphone Téléphone .: 33 (0) 2 35 95 45 54

Télécopie : 33 (0) 2 35 95 83 63

fds@hafa.org adresse électronique

Donnée inconnue. Personne à contacter

1.4. Numéro d'appel d'urgence Emergency Tel. (France) ORFILA (INRS)

+ 33 (0)1 45 42 59 59

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les dangers physiques, pour la santé et pour l'environnement du mélange ont été évalués et/ou testés, et la classification suivante s'applique.

# Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) tel que modifié

Ce mélange n'est pas classé dangereux selon les critères de classification du règlement (CE) 1272/2008 et ses amendements.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

### Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 tel que modifié

Pictogrammes de danger Aucun(e)(s). Mention d'avertissement Aucun(e)(s).

Mentions de danger Le mélange ne répond pas aux critères de classification.

Mentions de mise en garde

Prévention Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.

Intervention Se laver les mains après l'usage.

Stockage Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Élimination Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements locaux.

Informations supplémentaires

de l'étiquette

EUH208 - Contient Acide benzènesulfonique, dérivés dialkyles en C10-C14, sels de calcium.

Peut produire une réaction allergique.

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

SDS FRANCE 1 / 10



Produit: **BROSIA MULTI C 000/00** 

Code: H2322 Version: 1.3 Révision: le 04-Mars-2022

#### 2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme vPvB/PBT selon l'annexe XIII du règlement (CE) n° 1907/2006. Ce produit ne contient pas de composants considérés comme possédant des propriétés perturbant le système endocrinien selon l'article 57, point f) de REACH, le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

### Informations générales

Nom chimique	en %	N° CAS/n° CE	Numéro d'enregistrement REACH	Numéro index	Remarques
Sulfure d'oléfine	1 - < 3	N/D	-	-	#
		-			
Classification	: -				
Acide benzènesulfonique, dérivés dialkyles en C10-C14, sels de calcium	< 1	1471316-72-9 939-603-7	01-2119978241-36-XXXX	-	
Classification	: Skin Sens	1B:H317			

### Liste des abréviations et des symboles pouvant être utilisés ci-avant

CLP: Règlement n° 1272/2008. "-" = Non disponible ou cette substance ne répond pas aux critères de classification du règlement (CE) 1272/2008 et ses amendements.

ETA : Estimation de la toxicité aiguë

M: facteur M

PBT: substance persistante, bioaccumulable et toxique. vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

Toutes les concentrations sont données en pourcentage massique sauf pour les ingrédients sous forme gazeuse. Les concentrations des gaz sont exprimées en pourcentage volumique. #: des limites d'exposition sur le lieu de travail ont été fixées pour cette substance en application de la législation de l'Union.

#### Remarques sur la composition

Les limites d'exposition professionnelle pour les composants sont indiquées en rubrique 8. Le texte intégral de toutes les phrases H est présenté en section 16.

- Contient : Huile minérale

Extrait DMSO < 3% selon la méthode IP 346.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

Informations générales

Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

### 4.1. Description des premiers secours

inhalation

Dans des conditions normales d'emploi prévu, cette matière n'est pas présumée présenter un danger par inhalation.

Contact avec la peau

Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact avec les yeux

Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

nécessaires

Rincer soigneusement la bouche. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter un médecin en cas de symptômes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le contact fréquent ou prolongé peut entraîner un dégraissage et un dessèchement de la peau, entraînant gêne et dermatite.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Appliquer un traitement symptomatique.



Produit: BROSIA MULTI C 000/00

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Risques généraux d'incendie

Combustion en cas de feu. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Mousse. Agents chimiques secs. Dioxyde de carbone (CO2). Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Moyens d'extinction

inappropriés

En cas d'incendie ne pas utiliser de jet d'eau car celà dispersera le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Voir également section 10.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les emballages exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque.

Méthodes particulières d'intervention

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Porter un équipement de protection approprié.

Pour les secouristes

Tenir à l'écart le personnel superflu. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Pour plus de détails sur la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Éviter le

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

protection de l'environnemen 6.3. Méthodes et matériel de rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau. Arrêter le débit de

confinement et de nettoyage

matière, si ceci est sans risque.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus de détails sur la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. Pour plus de détails sur l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Se laver les mains après l'usage. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Prévoir une ventilation suffisante afin de ne pas dépasser les limites d'exposition admissibles.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver dans l'emballage d'origine fermé dans un endroit sec. Conserver à l'écart des matières incompatibles (voir la Section 10 de la FDS).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée inconnue.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

UE

Composants	Туре	Valeur	Forme
Sulfure d'oléfine	VME	7 mg/m3	8 Heures .

Valeurs limites biologiques

Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

SDS FRANCE 3 / 10



Produit: BROSIA MULTI C 000/00

Procédures de suivi recommandées

Suivre les procédures standard de surveillance.

Doses dérivées sans effet

(DDSE)

Donnée inconnue

Concentrations prédites sans

effet (PNEC)

Donnée inconnue.

Directives au sujet de l'exposition

Les valeurs limites d'exposition professionnelles ne sont pas applicables du fait de la forme

physique actuelle du produit.

France - INRS : Désignation « Peau »

BROUILLARD D'HUILE, MINÉRALE (CAS SEQ100910) Résorption via la peau

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

appropriés

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération

avec le fournisseur de l'équipement de protection.

Protection des yeux/du

visage

Le port de lunettes de protection chimique est conseillé.

Protection de la peau

- Protection des mains Utiliser des gants de protection en : Nitrile. Polychlorure de vinyle (PVC).

- Autres Le port de vêtements de travail normaux (chemise à manches longues et pantalons longs) est

recommandé.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Risques thermiques Porter des équipements de protection contre la chaleur, si nécessaire.

Mesures d'hygiène Se laver les mains après l'usage. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

industrielle et aux consignes de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Vérifier la conformité des émissions de la ventilation ou de l'équipement de procédé aux exigences de la réglementation relative à la protection de l'environnement. Il peut être nécessaire d'installer des épurateurs ou des filtres ou d'effectuer des modifications techniques sur l'équipement de

procédé pour réduire les émissions jusqu'à des teneurs acceptables.

### Limites d'exposition professionnelle

Composants	Туре	Valeur	
Sulfure d'oléfine	VLE	10 mg/m3	
	VME	5 PPM	
La Belgique. Valeurs limites d'e Composants	exposition Type	Valeur	Forme
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-52-5)	VLCT	10 mg/m3	Brouillard.
	VME	5 mg/m3	Brouillard.



Produit: **BROSIA MULTI C 000/00** 

Code: H2322 Version: 1.3 Révision : le 04-Mars-2022

La Belgique. Valeurs limites d'exposition

**Forme** Composants Valeur **Type** supplémentaires

Brouillard. BROUILLARD D'HUILE, **VLCT** 10 mg/m3 MINÉRALE (CAS

SEQ100910)

**VME** Brouillard. 5 mg/m3

La Suisse. SUVA: Valeurs limites d'exposition aux postes de travail

Composants Valeur **Forme Type** 

5 mg/m3

Fraction inhalable.

Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-52-5)

Composants **Type** Valeur **Forme** supplémentaires

**VME** 

BROUILLARD D'HUILE, **VME** 5 mg/m3 Fraction inhalable.

MINÉRALE (CAS SEQ100910)

Procédures de suivi recommandées

Autres données Les valeurs limites d'exposition professionnelles ne sont pas applicables du fait de la forme

d'exposition physique actuelle du produit.

France - INRS : Désignation « Peau »

BROUILLARD D'HUILE. MINÉRALE Résorption via la peau

(CAS SEQ100910)

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide. **Forme** Solide. Pâte Couleur Vert.

Odeur Faible.

Point de fusion/point de

congélation

Donnée inconnue.

Donnée inconnue.

Point d'ébullition ou point

initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Sans objet.

Inflammabilité (solide, gaz) Non disponible.

Point d'éclair > 200,0 °C (> 392,0 °F) Coupelle ouverte Huile de base

Donnée inconnue. **Température** 

d'auto-inflammabilité

Température de décomposition Donnée inconnue.

Solubilité(s)

Solubilité (dans l'eau) Insoluble.

Coefficient de partage: Donnée inconnue.

n-octanol/eau

SDS FRANCE 5 / 10



Produit: **BROSIA MULTI C 000/00** 

Code: H2322 Version: 1.3 Révision: le 04-Mars-2022

Donnée inconnue. Pression de vapeur Donnée inconnue. Densité de vapeur

Densité relative

Température pour densité

relative

20 °C (68 °F)

Caractéristiques des particules

Donnée inconnue.

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

les classes de danger

physique

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Point de goutte Sans objet. Non comburant. Propriétés comburantes pH en solution aqueuse Sans objet. Point d'écoulement -12 °C (10,4 °F)

115 mm2/s Huile de base Viscosité

Température pour la

viscosité

40 °C (104 °F)

# **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

10.1. Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de

transport.

Ce produit est stable dans des conditions normales. 10.2. Stabilité chimique

10.3. Possibilité de réactions

dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Eviter les températures supérieures à la température de décomposition. Contact avec des 10.4. Conditions à éviter

substances incompatibles. Éliminer toute source d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

10.6. Produits de

décomposition dangereux

Agents oxydants forts. Composés de soufre.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Les températures élevées ou l'action mécanique peuvent produire des vapeurs, des brouillards Toxicité aiguë

ou des émanations susceptibles d'être irritants pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'ingestion de grandes quantités peut entraîner des perturbations gastro-intestinales dont des

irritations, la nausée et la diarrhée.

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Le contact fréquent ou prolongé peut dégraisser et dessécher la peau, entraînant gêne et

dermatite.

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Sensibilisation respiratoire N'est pas un sensibilisateur de la peau.

Sensibilisation cutanée Aucune sensibilisation cutanée n'est attendue pour ce produit.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe aucune données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux

supérieurs à 0,1%, soit mutagène ou génétoxique.

Donnée inconnue. Cancérogénicité

SDS FRANCE 6 / 10



Produit: **BROSIA MULTI C 000/00** 

Code: H2322 Version: 1.3 Révision : le 04-Mars-2022

Toxicité pour la reproduction

Ce produit ne devrait normalement pas donner donner lieu à des effets sur la reproduction ou le

développement.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Non classé

exposition répétée Danger par aspiration

Ne constitue pas un danger par aspiration.

Informations sur les mélanges

Aucune information disponible.

et informations sur les substances

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le Ce produit ne contient pas de composants considérés comme possédant des propriétés perturbant le système endocrinien selon l'article 57, point f) de REACH, le règlement (UE) système endocrinien

2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**Autres informations** Donnée inconnue.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

D'après les données disponibles, non classé dangereux pour l'environnement aquatique. 12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée inconnue

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration

Donnée inconnue.

(FBC)

12.4. Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau. Mobilité en général

12.5. Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme vPvB/PBT selon l'annexe XIII du

règlement (CE) n° 1907/2006.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient pas de composants considérés comme possédant des propriétés perturbant le système endocrinien selon l'article 57, point f) de REACH, le règlement (UE)

2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Aucun autre effet indésirable sur l'environnement (par exemple appauvrissement de la couche 12.7. Autres effets néfastes

d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de

réchauffement climatique) n'est attendu pour ce composant.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets résiduaires Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les doublures intérieures

ou récipients vides peuvent conserver des résidus de produit. N'éliminer cette matière et son récipient qu'en prenant toutes les précautions nécessaires (voir : Instructions relatives à

l'élimination).

Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Respecter les avertissements de Emballage contaminé

> l'étiquette même quand le récipient est vide. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Code des déchets UE Produit non utilisé: 16 03 06

Le code de déchet devrait être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

SDS FRANCE 7 / 10



Produit: BROSIA MULTI C 000/00

Informations / Méthodes

d'élimination

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés auprès d'un site agréé d'élimination des déchets. Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

Précautions particulières Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### **ADR**

**14.1. Numéro ONU**Donnée inconnue. **14.2. Désignation officielle**Donnée inconnue.

de transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe Donnée inconnue.

Risque subsidiaire

No. de danger (ADR) Donnée inconnue.

Code de restriction en Donnée inconnue.

tunnel

14.4. Groupe d'emballage Donnée inconnue.

14.5. Dangers pour Non.

l'environnement

**14.6. Précautions** Donnée inconnue.

particulières à prendre par

l'utilisateur

#### **IATA**

14.1. UN number Not available.14.2. UN proper shipping Not available.

name

14.3. Transport hazard class(es)

Class Not available.

Subsidiary risk

**14.4. Packing group** Not available.

14.5. Environmental hazards No.

**14.6. Special precautions** Not available.

for user

## **IMDG**

**14.1. UN number** Not available. **14.2. UN proper shipping** Not available.

name

14.3. Transport hazard class(es)

Class Not available.

Subsidiary risk

**14.4. Packing group** Not available.

14.5. Environmental hazards

Marine pollutant

N

EmS Not available.

14.6. Special precautions Not available.

for user

14.7. Transport maritime en vrac Sans objet.

conformément aux instruments

de l'OMI

SDS FRANCE 8 / 10



Produit: BROSIA MULTI C 000/00

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations de l'UE

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I et II, tel que modifié

N'est pas listé.

Règlement (CE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte), et ses modifications N'est pas listé.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 1 tel que modifié

N'est pas listé.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 2 tel que modifié

N'est pas listé.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 3 tel que modifié

N'est pas listé

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V tel que modifié

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 166/2066 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, Annexe II, avec ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (EC) n° 1907/2006 (REACH), Article 59, paragraphe 10, Liste des substances candidates actualisée par l'ECHA

N'est pas listé.

### **Autorisations**

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements N'est pas listé.

### Restrictions d'utilisation

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation, et ses modifications

N'est pas listé

Directive 2004/37/CE : concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail, telle que modifiée

N'est pas listé.

## Autres réglementations UE

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, telle que modifiée

N'est pas listé.

Autres réglementations Le produit est classé et étiqueté conformément au règlement (CE) 1272/2008 (règlement CLP) tel

que modifié. La présente Fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement

(CE) n° 1907/2006, avec ses modifications.

Réglementations nationales Respecter les réglementations nationales relatives au travail avec des agents chimiques

conformément à la directive 98/24/CE et ses modifications.

SDS FRANCE 9 / 10



Produit: **BROSIA MULTI C 000/00** 

Code: H2322 Version: 1.3 Révision: le 04-Mars-2022

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Liste des abréviations

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par

voies de navigation intérieures.

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

CAS: Chemical Abstracts Service (Service des résumés analytiques de chimie).

CEN: Comité européen de normalisation.

IATA: International Air Transport Association (Association internationale du transport aérien). Recueil IBC: Recueil international des règles relatives à la construction et à l'équipement des

navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac.

IMDG: International Maritime Dangerous Goods (Code maritime international des marchandises

dangereuses).

Donnée inconnue.

MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires.

PBT: Persistante, bioaccumulable, toxique.

RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.

VLE (Valeur Limite d'Exposition) VME (Valeur Moyenne d'Exposition).

vPvB: Très persistante et très bioaccumulable.

#### Références

Informations sur la méthode d'évaluation utilisée pour classer le mélange

La classification au titre des risques envers la santé et l'environnement est dérivée d'une combinaison de méthodes de calcul et de données d'essai, le cas échéant.

Le texte des mentions H des

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

sections 2 à 15 n'est reproduit que partiellement

Informations de révision

Aucun(e)(s).

Informations de formation

Suivre les instructions dispensées pendant la formation lors de la manipulation de ce matériau.

HAFA France ne peut en aucun cas prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations ou des produits d'autres fabricants associés à ses produits. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un stockage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les informations contenues dans cette fiche sont exactes dans l'état actuel des connaissances et reposent sur les données disponibles au moment de la préparation du document. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. Par ailleurs, les prescriptions réglementaires mentionnées ne doivent pas être considérées comme exhaustives. Elles ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité et régissant la détention et l'utilisation du produit. Il prendra sous sa seule responsabilité la mise en la place des précautions liées au stockage et à l'utilisation qu'il fait du produit.